Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 32 (1887)

Heft: 8

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

les dislocations, les rassemblements et les transports de vivres, d'ustensiles de cuisine et de couvertures de laine, il sera joint au 1^{er} bataillon de chaque régiment (bataillons n° 73, 76, 79, 82), avec lequel il aura à s'entendre directement. — Les voitures de matériel de pionniers ne peuvent pas être utilisées pour des transports.

XVIII. Trains. Pour le 11 septembre avant midi au plus tard, les troupes doivent être pourvues des voitures indiquées sur le tableau II, avec les attelages nécessaires.

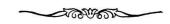
Chaque bataillon recevra en outre, de la compagnie d'administration et pour la durée des manœuvres de campagne, une voiture à deux chevaux avec attelage pour les transports.

XIX. Bagages d'officiers. Par les soins du commissaire des guerres de la division, le bagage des officiers de chaque corps séparément sera déposé dans un local à Wyl, et, au fur et à mesure des besoins ainsi qu'au licenciement, transporté à leur disposition.

XX. Tous les officiers de la division recevront une carte d'ensemble du champ des opérations, à l'échelle de 1/100,000. Une autre carte à l'échelle de 1/25,000 sera distribuée aux officiers supérieurs, aux commandants des unités tactiques et aux officiers de dragons et de guides.

XXI. Dommages aux récoltes. Pour l'estimation des dommages qui auront été causés à la campagne, le Département militaire fédéral a désigné comme commissaires: Pour le territoire du canton de St-Gall, M. Kuhn, membre du Grand Conseil, à Degersheim; pour celui du canton de Thurgovie, M. le lieut.-colonel Koch, à Frauenfeld; pour celui du canton d'Appenzell Rh. E., M. Th. Felber, haut forestier, à Hérisau, lesquels seront convoqués par le commandant de la division.

En outre, ont été nommés commissaires civils par les cantons : Pour St-Gall: M. le capitaine Högger, à Gossau; pour Thurgovie, M. le major Zehnder, à Ettenhausen.



BIBLIOGRAPHIE

Anleitung zum Kriegsmässigen Schiessen mit dem neuen 8 cm. Geschütz, par le major F. de Tscharner, instructeur d'artillerie. Thoune. E. Wenker, imprimeur-éditeur. 1887. Petit in-8, 66 pages.

L'introduction des nouveaux canons de 8 cm. et les nombreux perfectionnements récents ont rendu nécessaire un remaniement des règlements de tir. En attendant la publication d'une nouvelle instruction officielle M. de Tscharner a voulu combler provisoirement la lacune au moyen du petit ouvrage que nous avons sous les yeux.

Après avoir traité de la mise en batterie des pièces, du pointage, du réglage du tir, l'auteur étudie successivement avec beaucoup de compétence les divers cas du tir à obus et à shrapnell en donnant toutes les règles et les instructions nécessaires. Les dernières pages sont consacrées au tir à mitraille et aux exercices de régiment et de brigade. Une table de tir pour le nouveau canon de campagne est jointe à l'ouvrage.

Ce petit livre, élégamment relié dans un format commode, sera, nous n'en doutons pas, fort utile aux officiers d'artillerie.

Signalons en même temps une nouvelle carte de Thoune et environs, au $^{1}/_{25000}$, très claire et d'une lecture facile que le même éditeur, M. Wenker, vient de mettre en vente.

Les tirs en Suisse depuis leur origine jusqu'à nos jours, par C. Cornaz-Vulliet, 2º édition. Genève 1887, in-8, 88 pages.

C'est il y a deux ans, à l'occasion du tir fédéral de Berne, que M. Cornaz fit paraître la première édition de sa brochure; celle-ci trouva dans la presse et dans le public un accueil aussi favorable que mérité. La seconde édition, qui vient de paraître, a été revue et considérablement augmentée.

Après un préambule de quelques pages sur l'importance de nos tirs nationaux, viennent de fort intéressants chapitres sur les exercices militaires et les tirs de nos ancêtres, renfermant de trèscurieux détails. L'étude sur la tactique militaire des anciens Suisses et la notice sur la carabine ne sont pas les pages les moins attrayantes du volume. A cela fait suite une causerie sur notre culture littéraire et patriotique, entremêlée de citations de nos poètes nationaux; nous y remarquons entr'autres la belle pièce que M. Rambert composa pour le tir de 1876.

Le résumé historique des tirs fédéraux et des principaux tirs de l'étranger pourra fournir aux tireurs beaucoup d'utiles renseignements. Enfin nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs les quelques pages de conclusion empreintes d'un chaleureux patriotisme.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Le grand tir fédéral de 1887, à Genève, s'est terminé le 4 août, en laissant les meilleurs souvenirs. Il a réussi à souhait. Son excellente